|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **FEDERATION BURKINABE DE**  **VOVINAM VIET VO DAO**  **=-=-=-=-=-=-=**  **CONSEIL NATIONAL DES MAITRES** | logo_fbvvd | **BURKINA FASO**  **----------**  **Unité Progrès Justice** |

*Maitre Alfred KONOMBO*

*Maitre Moussa NASSOURI*

*Maitre François WANTOU*

Tous Membres statutaires du conseil

National des Maitres du Burkina Faso ;

***Au***

Maitre Secrétaire Général

du Conseil Mondial des Maitres

**Objet**: Autorisation pour la tenue d’une Assemblée Générale extraordinaire

Nous venons par la présente vous présenter avant tout propos nos vœux sportifs de nouvel an. Que cette année nous accorde la santé et nous permettre de relever les défis qui sont les nôtres !

Nous sommes au regret de vous notifier notre désapprobation quant au fonctionnement du Conseil National des Maitres du Burkina Faso mis en place depuis 2016, et pour cause :

* Une seule rencontre a été convoquée ; celle du jeudi 5 janvier deux mille dix-sept à 15h00 tenue dans la salle de réunion du jardin « la FORET » à Ouagadougou pour la prise de contact et l’adoption de deux résolutions (nomination d’un secrétaire et d’un Vice-président). Depuis, aucune activité ou action n’a été posée ou proposée en réponse de ses missions.
* Le maitre président a rendu sa démission en aout 2020 dans le but de briguer la présidence du bureau exécutif de la Fédération Burkinabé de Vovinam Viet Vo Dao.

Au regard des éléments ci-dessus cités ;

Vu l’arrêté N°20-034/MSL/SG/DGS/DFR du 02 septembre 2020 portant validation des élections des membres du bureau exécutif de la Fédération Burkinabè de Vovinam Viet Vo Dao ;

Vu la résolution portant mandat du président du conseil des maîtres du règlement intérieur du code des maitres portant renouvellement des Membres dirigeants du Conseil National des Maitres ;

Vu les délais de renouvellement des membres du bureau du Conseil National des Maitres édictés par le règlement intérieur du code des maitres ;

Vu la volonté des membres du conseil national des maitres de mener sa mission pour un meilleur épanouissement de l’art martial ;

Nous, membres statutaires du Conseil National des Maitres du Burkina Faso signons cette pétition pour demander la tenue d’une Assemblée Générale extraordinaire en fin février 2021 pour renouveler le bureau du Conseil National des Maitres du Burkina Faso.

Tout en vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d’agréer l’expression de nos sentiments les plus sincères.

**PJ**: lettre de démission

**Ampliation :**

-Fédération Burkinabé de Vovinam Viet Vo Dao

-Fédération Mondiale de Vovinam Viet Vo Dao

**Fait à Ouagadougou (BURKINA FASO), le 09 février 2021**

Et ont signé

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Me KONOMBO Alfred | Me NASSOURI Moussa | Me WANTOU François |